



PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2022

1) Présentation de la Structure

L'OCAS (Office Cantonal d'Animations Sportives Canton Nord de Fougères) a été créé en 1996 et regroupe 9 communes :

- Beaucé
- La Chapelle Janson
- Fleurigné
- Laignelet
- Landéan
- La Selle-en-Luitré
- Le Loroux
- Luitré-Dompierre
- Parigné

Le Siège social se situe 15 rue du relais à la Mairie de la Chapelle Janson.

2) Composition du bureau

Un bureau composé d'une présidente (Annie Fouilleul) de deux-vice-présidents (Gérard Busson et Stéphane Idlas), d'une secrétaire et de sa suppléante (Béatrice Froc et Isabelle Jéhan), d'un trésorier et de son suppléant (Christian Manceau et Philippe Monnet).

L'association est composée d'un seul salarié. Julien GALLOYER, salarié de l'association, intervient durant les temps scolaires en tant qu'éducateur sportif. Il prend la direction de l'ALSH pendant les vacances. Pour la préparation et la mise en œuvre d'activités, l'OCAS a mis en place une commission vacances loisirs.



3) Nos Partenaires

- ✓ La CAF
- ✓ La MSA
- ✓ Le département d'Ille et Vilaine

4) [L'équipe pédagogique](#)

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur, de 3 animateurs, 1 animatrice en stage et 6 aide-animateurs.

L'équipe d'animation se compose d'animateurs qualifiés (le BAFA) et d'aide-animateurs, non qualifiés. Les animateurs doivent assurer le bon fonctionnement de l'activité, tout en assurant la sécurité des jeunes.

Des groupes par tranches d'âges pourront être effectués par les animateurs en fonction du nombre de jeunes sur la structure.

	Rôle	Diplôme	En poste cet été
GALLOYER Julien	Directeur	En Formation BAFA	X
DUMONT Charlène	Animatrice	BAFA	X
HAMEL Valentin	Animateur	BAFA	X
PRIOUL Pascal	Animateur	BAFA	X
GUERIN Anne Lise	Stagiaire BAFA	En formation BAFA	X
GOHIN Lenny	Stagiaire BAFA	En formation BAFA	X
MEUDEC Manon	Aide Animatrice		X
ESNAULT Lola	Aide Animatrice		X
DELAUNAY Chloé	Aide-Animatrice		
LÉON Quentin	Aide-Animateur		X
FOUBERT Mathéo	Aide-Animateur		X
JEHAN Romane	Aide-Animateur		X
MOREAU Hugo	Aide Animateur		

5) [Le Projet Educatif](#)

Les Intentions Educatives :

- ✓ Accueillir et proposer des activités aux enfants
- ✓ Favoriser la création et l'ouverture



- ✓ Faire découvrir de nouvelles activités ou activités « méconnus »
- ✓ Développer la socialisation chez les jeunes
- ✓ Responsabiliser les jeunes
- ✓ Développer l'autonomie

Activités(exemples)	
Piscine	Découvrir l'univers de l'eau Socialiser les jeunes par des jeux aquatiques en groupe
Paintball	Faire des groupes de niveau et par tranche d'âge
Cuisine	Découverte et apprentissage de la cuisine ainsi que de faire la vaisselle (les laisser se responsabiliser)
Patinoire	Découvrir la pratique sur la glace, le « savoir avancer »
Cinéma	Proposition de 3 films (2 films (dont une comédie) et 1 dessin animé) Objectif : laisser choisir l'enfant tout en respectant les interdictions (on ne va pas accepter qu'un enfant de 7 ans aille voir un film interdit pour les moins de 10 ans, par exemple)
Kinball, dodgeball, cardiogoal,	Découverte d'un sport méconnu, découverte de nouvelles règles
Peinture/Création	Développer l'imagination en les laissant créer par eux-mêmes. Rangement/nettoyage en autonomie → responsabilité
Chasse au trésor	S'orienter dans un espace délimité et non connu
VTT	Faire des groupes de niveau Découverte de la forêt et de l'environnement
Jeux de Sociétés	Découverte de nouveaux jeux, explication des règles lorsqu'on connaît le jeu

Le planning est mis sur le site internet « OCAS Fougères » dans la rubrique ALSH. On le retrouve dans les écoles du canton, dans les mairies du canton, sur les réseaux sociaux.

6) Organisation Spatio-temporelle

L'équipe a rendez-vous 15 minutes avant les activités. Le lieu et les horaires sont définis sur le planning.

Pour les activités ayant lieu sur le canton, les parents doivent déposer leurs enfants au lieu défini (salle des sports, salle des fêtes, salle polyvalente). Des co-voiturages peuvent avoir lieu pour les parents.



Pour l'activité cinéma bowling et les activités avec prestataires (en dehors du canton) (ex : patinoire, lasergame, karting, char à voiles...) à un transport en car est assuré avec la société de transport « Transdev ». Pour ces activités, le rendez-vous aura lieu à la gare de Fougères.

Rappel : **F : 9h-12h** signifie que le transport assuré par les familles (penser au covoiturage) avec les horaires de début et de fin de prise en charge des enfants par les animateurs sur le lieu de l'activité

C : 9h-17h30 signifie que le transport assuré avec les horaires de début et de fin de prise en charge des enfants par les animateurs sur le lieu de l'activité. Les départs et retours se feront à la gare de Fougères

7) [Le planning d'activités et sa diffusion](#)

Le planning d'activités est disponible entre 3 à 4 semaines avant la première semaine des vacances. Il est déposé dans les 9 écoles et mairies suivantes (Beaucé, Luitré-Dompierre, La Selle en Luitré, La Chapelle Janson, Fleurigné, Laignelet, Le Loroux, Parigné, Landéan). Il est aussi déposé sur le site internet de l'OCAS, sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Le directeur envoie aussi le planning par mail aux enfants précédemment inscrits et aux enfants qui font l'école multisports (service mis en place par l'OCAS après l'école pour proposer du sport aux CP-CE1-CE2 pendant les temps scolaires). Certains directeurs d'écoles transmettent aussi par mail aux parents des enfants inscrits dans leur école.

8) [Comment se passe les inscriptions ?](#)

Les inscriptions se déroulent en plusieurs étapes :

- 1- Vous pouvez vous inscrire par mail à ocas.cantonnord@hotmail.fr
- 2- Le directeur valide ou non les inscriptions en fonction du nombre de places qu'ils restent (**maximum 50 places par activité**)
- 3- Vous pouvez déposer le « dossier » dans une des mairies (La Chapelle Janson, Fleurigné, Laignelet, Le Loroux, La Selle-en-Luitré, Luitré-Dompierre, Beaucé, Landéan, Parigné).
- 4- Je récupère tous les papiers dans chaque mairie à la date définie (date de fin d'inscription notée sur le planning)



9) Les documents demandés dans le « dossier »

Pour valider une inscription, nous demandons les documents suivants :

-**la fiche d'inscription** (présente en page 2 du planning) ou les parents et enfants peuvent inscrire leurs enfants sur une feuille papier. Après les inscriptions par mail, cette feuille doit être mise dans le « dossier » pour permettre aux directeurs de vérifier que les activités demandées ont bien toutes été mises sur son tableau. Cette feuille d'inscription est conservée par l'OCAS en cas de facture demandée par les parents à la fin des vacances.

-**une fiche sanitaire** et droit à l'image est demandée en début d'année ou si l'enfant n'a jamais été inscrit. Sur cette feuille doit apparaître les coordonnées de l'enfant et de ses parent/tuteurs légaux. Nous vous demandons aussi de transmettre les **copies de vaccinations du carnet de santé**.

-**Une attestation de quotient familial** : Pour cela, 3 tarifs sont proposés pour les familles pour les activités en fonction de leur quotient familial et de leurs revenus selon votre régime (CAF ou MSA). Une copie de cette feuille est demandée en début d'année. Si aucune attestation de quotient familial n'est fournie, nous considérerons la famille dans la tranche haute.

-**le règlement des activités ou l'enfant a participé**

10) La Facturation

Les parents qui veulent une facture des activités effectuées par leur(s) enfant(s) peuvent la demander après les vacances par mail à ocas.cantonord@hotmail.fr

11) Les possibles annulations

En cas d'annulation à une activité, merci de prévenir le directeur par téléphone au 07.69.82.01.28 ou par mail à ocas.cantonord@hotmail.fr

Nous rembourserons la famille sous deux formules :

-l'enfant absent peut participer à une autre activité sur les vacances où il a loupé son activité. Si le prix de l'activité est le même, il n'y aura pas de règlement. Cependant, si le prix est supérieur, nous demanderons le règlement (ex : un enfant qui a loupé une activité à 5€ et qui veut participer à une activité qui vaut 12€ devra payer 7€). Dans ce cas, il faut bien sûr qu'il reste de la place à l'activité choisie et contacter auparavant le directeur



- sous forme d'avoir réutilisable pour les prochaines vacances. Julien tient un tableau avec les avoirs utilisées et non utilisées.

12) Le Projet Pédagogique

- ✓ Accueillir les enfants entre 7-15 ans
 - Accueillir les enfants par tranche d'âge lors des activités avec prestataires en leur proposant diverses activités afin qu'ils puissent s'amuser et prendre plaisir
 - Adapter les activités aux rythmes de l'enfant
- ✓ Développer chez les jeunes la socialisation
 - Permettre aux jeunes de développer un savoir-vivre au sein d'un groupe (respect des règles, de l'environnement humain, matériel et institutionnel)
 - Permettre à l'enfant de connaître de nouvelles personnes
 - Agrandir ses liens sociaux
 - Valoriser le lien social entre les plus petits et les plus grands lors d'activités sportives ou sociales (ex : futsal, «,tout est permis », kinball....)
- ✓ Responsabiliser les jeunes accueillis
 - Amener les enfants à prendre des initiatives et des responsabilités sur les activités
 - Apprentissage de l'autonomie
 - Favoriser la création de projets
- ✓ Favoriser la création et l'ouverture des enfants sur le monde extérieur
 - Permettre aux enfants de sortir de leur quotidien
 - Permettre à l'enfant de développer son côté imaginaire
- ✓ Faire découvrir de potentielles nouvelles activités



Office Cantonal d'Animations Sportives Fougères Nord



- Sports Emergents
- Autres activités (manuelles ou de loisirs)

Julien GALLOYER

Salarié OCAS- En Stage de direction (BAFD)

Siège Social : Mairie-35133 LA CHAPELLE JANSON-Association Loi 1901

Adresse postale et correspondance : Mairie-35133 La Chapelle Janson

Numéro de SIRET :410 68 38 66 000 25

Tél : 02.99.95.30.16 -Fax : 02.99.95.30.02 -Email : ocas.cantonnord@hotmail.fr
